



# 1,2 M€

Montant de l'enveloppe attribuée au territoire pour porter et accompagner le programme.

## Simple et accessible pour tous



Vous avez un projet à l'échelle du PETR Val de Saône Vingeanne dans les thématiques proposées, remplissez une demande en ligne.

2 agents du PETR vous accompagnent dans la constitution de votre dossier et dans les démarches contractuelles



Vous présentez votre projet au GAL, Groupe d'Action Locale, chargé d'étudier les demandes issues des porteurs de projets.

Votre candidature est acceptée, et votre demande de financement avec, vous pouvez démarrer!



L'aventure commence ici sur : <https://www.vdsv.fr/leader> ou [vdsv.fr](https://www.vdsv.fr) rubrique "Portail thématique" ou au **03.80.47.46.02**



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL CÔTE-D'OR

# Val de Saône Vingeanne

# VDSV

# Devenez LEADER



**Programme d'initiatives communautaires en faveur du développement rural**



# 2027

Date limite d'engagement des projets dans le cadre du présent contrat.

# 5

axes identifiés, qui peuvent donner accès à des financements européens (mobilité, services à la population, tourisme, culture et coopérations interterritoriales

# 400

projets déjà accompagnés sur le précédent contrat exercice à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté, alors pourquoi pas vous?



Plus d'infos sur : <https://www.vdsv.fr/leader>



# Eléments clefs



## La structure

C'est le PETR Val de Saône Vingeanne qui est structure organisatrice de l'action, pour la région. Elle est à la fois gestionnaire au niveau local, relais des instances régionales, et surtout animatrice du programme.

## Les interlocuteurs

Pour accompagner les porteurs de projets, le PETR met à disposition :

- un animateur, chargé de promouvoir le programme et d'aller chercher les projets,
- et un gestionnaire, garant du suivi, de la bonne gestion et du règlement des actions.



## Le Groupe d'Action Locale

Le Groupe d'Action Locale ou GAL est l'organe qui délibère et débat autour des projets territoriaux.

Ce groupe est constitué d'acteurs du public et du privé, il représente donc les acteurs économiques et associatifs du tissu local.

Ils évaluent les candidatures présentées et décident ou non de la valorisation financière du projet dans le contexte local.



## Le Territoire

Toutes les personnes porteuses d'un projet sur le territoire du PETR Val de Saône Vingeanne à la possibilité de déposer un dossier de candidature. Pour rappel, votre projet doit être localisé soit sur la Communauté de communes CAP Val de Saône, soit sur la Communauté de communes du Mirebellois & Fontenois.



## Le porteur de projet

Public ou privé, le porteur de projet et l'organisme, la collectivité, l'association, l'entreprise, ... qui souhaite bénéficier de subventions européennes dans la construction financière de son projet.

## Thématiques des projets

Tous les projets ne sont pas finançables. Les élus du PETR ont déterminé un certain nombre de thématiques qu'ils souhaitaient voir émerger sur le territoire.



**5 grandes catégories de projets peuvent ainsi prétendre à ces financements, soit tous les projets relatifs à :**



- La mobilité (solutions durables en faveur de l'accessibilité et l'accession aux services)



- les services à la population (services pour tous les habitants et aux différents âges de la vie)



- la culture (toutes initiatives culturelles permettant de créer ou recréer du lien social pour le territoire)



- le tourisme (actions permettant de valoriser et développer les atouts naturels et les attraits touristiques du territoire)



- la coopération entre territoire (niveau local, régional, national ou international)

# Exemples de projets...



## Au niveau régional

- Mise en place d'une stratégie de communication pour promouvoir un territoire (Vosges comtoises)
  - projet à 76 000€ financé à **50 %**
- Parc accrobranche par un porteur privé (CC Loue-Lison)
  - projet à 110 000 € financé à **60%**
- Antenne de santé implantée au sein d'une résidence pour personnes âgées (GAL Creusot Montceau)
  - projet à 97 000 € financé à **80%**
- Produire des plaquettes bocagères (GAL du Pays de la Bresse Bourguignonne)
  - projet à 16 000 € financé à **60%**
- **Plus d'infos sur <https://www.europe-bfc.eu/>**



## Au niveau national

- transformation des plantes locales en huiles essentielles et produits dérivés certifiés d'origine biologique (GAL Loire Forez)
  - projet à 100 000€ financé à **45 %**
- Soutient à la fabrication d'une laine écologique 100 % française (GAL Combraille en Marche)
  - projet à 32 000 € financé à **55 %**
- Soutient à l'investissement de machines pour pratiquer le semis direct sans passer par le labour des sols (GAL Pays des Herbiers)
  - projet à 32 000 € financé à **15 %**
- ...

## Et si on parlait de votre projet?

